



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Allocations et ressources

Question écrite n° 49770

Texte de la question

M. Pierre Gascher appelle l'attention de M. le ministre du travail et des affaires sociales sur le niveau des « revenus de remplacement » accordés aux personnes handicapées. En effet, ce niveau n'a pas évolué depuis 1930 et correspond à 50 % du montant du salaire. De ce fait, il lui demande de bien vouloir étudier sa revalorisation.

Données clés

Auteur : [M. Gascher Pierre](#)

Circonscription : - RL

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 49770

Rubrique : Handicapes

Ministère interrogé : travail et affaires sociales

Ministère attributaire : travail et affaires sociales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 mars 1997, page 1495